

Serment d'Hippocrate

« Je jure par [Apollon](#), médecin, par [Asclépios](#), par [Hygie](#) et [Panacée](#), par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants :

Je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon savoir et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins ; je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement. Je ferai part de mes préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples liés par engagement et un serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion ; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un [pessaire](#)[2] abortif. Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté.

Je ne pratiquerai pas l'[opération de la taille](#)[3], je la laisserai aux gens qui s'en occupent.

Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves.

Quoi que je voie ou entende dans la société pendant, ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais des hommes ; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire ! »

Primum non nocere est une [locution latine](#) qui signifie : « en premier, ne pas nuire » ou « d'abord, ne pas faire de mal ». C'est le premier principe de prudence ou [phronesis](#)[1] appris aux étudiants en [médecine](#), [médecine dentaire](#), [médecine vétérinaire](#), [science maïeutique](#), [science infirmière](#) et [pharmacie](#).

L'origine de cette locution est incertaine. Elle ne se trouve pas dans le [Serment d'Hippocrate](#) de façon explicite, le passage qui pourrait s'en rapprocher est « Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice » (traduction [Littré](#)).

Cependant, le texte grec original présente une ambiguïté. La traduction Littré pose l'interdit sur le médecin lui-même (une mauvaise utilisation de ses connaissances), en anglais *but I will never use it to injure or wrong them*. Une autre traduction possible est « je les écarterai de tout mal et de toute injustice », en anglais *I will keep them from harm and injustice*. Ici, c'est le médecin qui, écartant les dangers d'un mauvais régime, pose des interdits alimentaires à son patient[3],[4].

D'abord ne pas nuire, une attribution hippocratique difficile à retrouver.

Le principe pourrait apparaître un peu plus clairement dans le traité des *Épidémies* (I, 5) d'[Hippocrate](#), daté de [410 av. J.-C.](#) environ, qui définit ainsi le but de la médecine : « Face aux maladies, avoir deux choses à l'esprit : faire du bien, ou au moins ne pas faire de mal » (« ἀσκέειν, περὶ τὰ νουσήματα, δύο, ὡφελέειν, η̄ μὴ βλάπτειν »)[\[5\]](#),[\[6\]](#).

La locution latine *Primum non nocere* (d'abord ne pas nuire ; *First, do no harm*) inverse l'ordre de la formulation hippocratique avec une priorité maximum et exclusive donnée à l'injonction négative. De nombreux auteurs ont recherché, sans grand succès, l'origine exacte de cette version latine[\[4\]](#).

Elle aurait été introduite dans l'éthique médicale de langue anglaise par le médecin [éthicien](#), vice-président de l'[AMA](#) en 1864, [Worthington Hooker](#) (1806-1867)[\[7\]](#) qui, lui-même, attribue le précepte au français [Auguste François Chomel](#) (1788-1858)[\[8\]](#). D'autres renvoient à l'Anglais [Thomas Sydenham](#) (1624-1689), mais la plupart des auteurs situent son apparition dans le courant du XIXe siècle[\[9\]](#).